

GROUPE DE PERFECTIONNEMENT SYSTEMIQUE

Les Interventions Systémiques Coopératives

Année 2019

Ivan BOSZORMENYI-NAGY et *La Thérapie Contextuelle*

L'exonération, le pardon, l'oubli...

L'exonération est un mot d'origine médicale, synonyme de « soulager ». Ce mot désigne le plus souvent la dispense faite à un débiteur d'avoir à régler une dette (une taxe, un impôt, un devoir, une obligation).

Pour l'approche contextuelle, l'exonération est un processus particulier, à différencier du pardon et de l'oubli. L'exonération désigne le fait de ne pas rentrer dans la logique de la « légitimité destructrice », en s'appuyant justement sur le souvenir de la souffrance injustement subie pour ne pas la perpétuer sur des personnes innocentes.

L'exonération

« La thérapie peut se définir comme un espace narratif dans lequel la justice et l'injustice se disent au travers d'un dialogue où tente de se reconqu岸rir de la gratitude mutuelle, de la confiance par le biais d'un processus pragmatique tentant une réconciliation. L'échange de paroles se veut un événement qui s'inscrira comme moment de l'histoire d'un échange dans une relation interpersonnelle singulière. .../... L'exonération est un dialogue sur les conséquences immédiates, prévisibles ou imprévisibles. Elle est, comme processus familial, une vigilance sur les conséquences, une aide à la gestion des conséquences.

(extraits d'un texte sur la Thérapie Contextuelle par V. WARNOTTE , I. SAERENS , M. GROOTEN , C. PERILLEUX , J. STASSE, J. CRUTZEN . mercredi 30 mai 2007 - **site IDRES systemique.be**) - Cf. dans les carnets de route des GPS de l'année 2018 (n°5) une présentation plus complète de l'exonération.

La mémoire est au centre des différences entre ces trois termes :

oubli, pardon, exonération :

L'oubli,

c'est la disparition des faits dommageable. Comme si cela ne s'était jamais produit. Mais comment effacer leurs conséquences, inscrites dans l'expérience, et donc dans les leçons qui en ont été tirées. Oublier, pour autant que ce soit possible, c'est s'exposer à recommencer les mêmes erreurs, c'est ne rien apprendre de ce qu'on a vécu.

Le pardon,

Dans pardon, il y a « don ». Le préfixe *par* (du latin « per ») indique l'achèvement, la perfection. Pardonner, c'est donc « donner parfaitement », « tout donner », c'est-à-dire faire grâce, donner la vie, là où pourtant la mort aurait pu être justifiée par le crime commis. Dans le pardon, on fait « comme si » la faute n'avait pas été commise. Rien de tel dans l'exonération.

L'exonération

... n'est pas le pardon. Elle n'est pas l'oubli non plus, mais au contraire mémoire retrouvée, tant pour les victimes que pour les agresseurs, et ceci concerne les générations qui seront évoquées. Grâce à ce travail de mémoire, on espère arriver à la compréhension de ce qui, à travers les expériences vécues, donne sens aux comportements de chacun, aussi injustifiables qu'ils puissent paraître. La compréhension n'est ni l'approbation, ni l'effacement de la souffrance vécue, c'est le recentrage sur les valeurs de justice qui ont été blessées et qu'il faut retrouver, et faire vivre à nouveau.